ville de
Saint Nicolas *lez Arras*

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Arras Nord

Publié le 2.11.2026

ARRETE DU MAIRE
177/ODP/20/10/2026

RESTRICTION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Travaux de reprise de 9 branchements gaz – 87 rue Raoul Briquet

Stéphane FOURNIER, Maire de la Commune de St Nicolas Lez Arras,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu la demande de travaux émanant de l'entreprise SADE CGTH – 300 rue du 1er mai – 62430 Sallaumines
Vu l'avis favorable N°2026-P13 de la Communauté Urbaine d'Arras,

Considérant qu'il convient de garantir la sécurité des riverains et usagers de la voie.
Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'exécution des travaux de reprise de 9 branchements de gaz.

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation des véhicules sera restreinte et le stationnement sera interdit au droit du 87 rue Raoul Briquet, du jeudi 26 novembre 2026 au jeudi 24 décembre 2026, en fonction de l'avancement des travaux.

ARTICLE 2 : Des panneaux réglementaires de signalisation temporaire seront installés de part et d'autre du chantier par l'entreprise chargée de réaliser les travaux.

ARTICLE 3 : Toutes fouilles ouvertes devront être rebouchées ou protégées d'une plaque en fer. Aucun stockage de gravats n'est autorisé.

ARTICLE 4 : L'entreprise devra s'assurer de la bonne tenue des panneaux et installer des éléments de sécurité lumineux pour la nuit.

ARTICLE 5: Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois suivant sa publication ou sa notification aux intéressés.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commissaire de Police d'Arras,
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie,
- Monsieur le Directeur du S.D.I.S,
- Monsieur le Directeur du S.A.M.U,
- Monsieur le Directeur de la C.U.A,
- Monsieur le Directeur d'ARTIS,
- Monsieur le Directeur du SMAV,
- Monsieur le Directeur de l'entreprise SADE CGTH

Certifié exécutoire,
Saint Nicolas, le 20 octobre 2026
Le Maire,
Stéphane FOURNIER

MAIRIE DE SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS (PAS-DE-CALAIS)